

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALEILLE

## Séance du 8 AVRIL 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

<b>Date de convocation</b> :	1 <sup>er</sup> avril 2025	<b>Date d'affichage</b> :	1 <sup>er</sup> avril 2025
------------------------------	----------------------------	---------------------------	----------------------------

L'an deux mille vingt-cinq et le huit avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **FLAMAND Robert**, Maire.

**Présents** : FLAMAND Robert, Maire, BOUCHARD Éric, CREPIAT Annie, GARDON François, VIRICEL Christelle Adjointes, MARGOTAT Lydie, PLOTON Laura, POYET Bruno, VERICEL Géraldine, FRANCE Jean-Marie, CHALLET Thierry, VENET Marie-Louise, DEROSIER Philippe

**Absents excusés** : CHALANDON Edith, ROLLAND Yann

**Secrétaire de séance** : VIRICEL Christelle

### DEL8/08-04-25 – Intégration des résultats de clôture 2024 du CCAS dans le budget 2025 de la commune

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° DEL2/12-11-24 autorisant M. le Maire à dissoudre le CCAS de Valeille, au 31 décembre 2024.

Il explique ensuite au Conseil Municipal, que cette dissolution implique la reprise du résultat du budget CCAS au sein du budget de la commune, lors du vote du budget primitif 2025.

Il indique les résultats 2024 du budget CCAS :

- Le résultat 2024 du budget CCAS à intégrer dans les comptes du budget de la commune sur la gestion 2025 est de + 521,25 € en fonctionnement
- Le résultat 2024 du budget CCAS à intégrer dans les comptes du budget de la commune sur la gestion 2025 est de 0 € en investissement.

Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir intégrer les résultats du budget CCAS dans le budget de la commune, afin de corriger les résultats du budget de la commune, suite à la dissolution du CCAS :

Balance de sortie		Résultats cumulés à reprendre en 2025		
Résultats de clôture 2024				
Budget CCAS	Budget COMMUNE	Budget COMMUNE		Reprise au budget 2025
Montant		Compte		Montant
<b>Fonctionnement</b>				
521,25 €	470 607,59 €	471 128,84 €	002 1068	387 676,61 € 83 452,23 €
<b>Investissement</b>				
0,00 €	-92 464,23 €	-92 464,23 €	001	92 464,23 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20250408-DEL8\_08-04-25-DE

Accusé certifié exécutoire

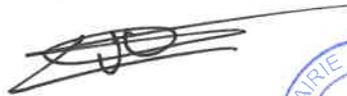
Réception par le préfet : 18/04/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :  
- **APPROUVE** l'intégration des résultats de clôture, comme présenté ci-dessus.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des membres présents.  
Expédition conforme au registre.

La secrétaire de séance,  
Christelle VIRICEL

Le Maire,  
Robert FLAMAND



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20250408-DEL8\_08-04-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2025